



LA COLOMBE

N° 43 du 26 juin 2024

Prière pour sa paroisse du Pape Paul VI

Voici une Prière pour sa paroisse et déjouer les pièges qui font obstacle au rayonnement de l'Église Catholique « **Collabore, prie et souffre pour ta paroisse** » de Paul VI (1897-1978), né Giovanni Battista Montini, Pape de 1963 à 1978 qui a donné son nom à la « nouvelle messe » du IIe Concile Œcuménique du Vatican qu'il a clôturé en 1965, béatifié le 19 octobre 2014, puis canonisé le 14 octobre 2018 par l'Église.

La Prière du Pape Paul VI pour sa paroisse

« **Collabore, prie et souffre pour ta paroisse** »

« Collabore, prie et souffre pour ta paroisse, parce que tu dois la considérer comme une mère à qui la Providence t'a confié. Demande à Dieu qu'elle soit une maison de famille, fraternelle, accueillante, maison ouverte à tous et au service de tous. Offre ta collaboration d'activité pour que cela se réalise pleinement. Collabore, prie et souffre pour que ta paroisse soit une vraie communauté de foi : respecte le curé, même s'il avait mille défauts, il est le délégué du Christ pour toi. Regarde-le avec l'œil de la foi ; ne mets pas l'accent sur ses défauts. Collabore, prie et souffre pour que ta paroisse soit une vraie communauté eucharistique et que l'Eucharistie soit la racine vive de son édification. Participe fidèlement à l'Eucharistie de ta paroisse avec tout ton cœur et toutes tes forces. Réjouis-toi et souligne avec tous, toutes les belles choses de ta paroisse. Souviens-toi, les ragots, les ambitions, l'envie de se mettre en vue, les rivalités sont des parasites de la vie paroissiale : déteste-les, combats-les, ne les tolère jamais. L'humilité est la loi fondamentale. Et accepte aussi d'être mis de côté si le bien de tous, à un moment donné, l'exige. Seulement, ne croise pas les bras. Il y a toujours des secteurs où tu auras entière liberté : les pauvres, les malades, les personnes seules et les marginaux. Il suffirait que ces secteurs soient vivants, et la paroisse revivrait. Surtout la prière ! Personne ne peut te l'enlever. Souviens-toi qu'avec l'humilité et la charité, on peut dire toutes les vérités, dans la paroisse. Ce sont souvent l'arrogance et la présomption qui barrent les chemins et dressent les murs. Prends des responsabilités : tu as des devoirs précis. Si ta paroisse fait pitié, c'est aussi de ta faute : une poignée de gens motivés suffit pour faire une révolution, un groupe de gens décidés à tout suffit pour rendre un nouveau visage à une paroisse. Et surtout, prie sans cesse pour la sainteté des Prêtres : les saints sont le salut de nos jeunes ».

Pape Paul VI (1897-1978)

INFORMATIONS

PERMANENCE PAROISSIALE

Du 10 Juillet au 26 Août, les permanences ne seront ouvertes **uniquement** les samedis de 10h à 12h à Senonches et à la Loupe ou sur rendez-vous.

Il est toujours possible de nous contacter par courriel : stlaumer@diocesechartres.fr; au téléphone du curé : 06 24 16 55 98 ; Courriel : curesaintlaumerperche@gmail.com

Visitez notre site internet : <https://paroissesaintlaumer.com/>

MESSE DE SEMAINE

Du 15 Juillet au 25 Août

Il n'y aura pas de messe de semaine selon le programme habituel. Toujours se référer à la feuille d'annonces de semaine.

PELE VTT

Chers frères et sœurs de la paroisse Saint Laumer du Perche, le Pélé VTT 28, du diocèse de Chartres, passera dans votre paroisse (Saint Eliph, vers midi Vaupillon, après midi) **Le mardi 16 juillet 2024.**

PELERINAGE DIOCESAIN

Du Thème du pèlerinage : "Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle **et que l'on y vienne en procession**"

Accompagné par Monseigneur Philippe Christory

Date limite d'inscription : 10 juillet 2024

Le 2 mars 1858, lors de la 13ème apparition à la grotte de Massabielle, la Vierge confie à Bernadette : "Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle et que l'on y vienne en procession.

Le pèlerinage est un chemin de rencontres avec Dieu et avec les autres avec Marie et avec le Christ avec l'Eglise et avec soi-même.

Venez mettre vos pas dans ceux du premier pèlerinage qui a marché de Loubajac à Lourdes, A l'invitation du Saint Père, en vue du grand jubilé 2025 à Rome, soyons des pèlerins d'espérance !

Renseignements :

Groupe des pèlerins : Charlotte Marceul 02 37 88 00 01 ou Christiane Boudet 06 83 11 00 26

Groupe de l'Hospitalité : Baptiste Sitahar 07 81 73 41 83.

Groupe des Jeunes : Anne Herbreteau 06 89 86 29 17

Grand pèlerinage diocésain pour l'ouverture de l'année jubilaire du 8 septembre 2024 au 15 août 2025. Chaque diocésain peut rejoindre le pèlerinage à telle ou telle étape de la journée.

PROGRAMME DU DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Route Nord :

- 9h30 : messe de lancement à Jouy
- 10h30 : début de la marche
- 12h30 : pique-nique à la Visitation
- 13h45 : départ vers l'église Saint-Pierre

Route Sud :

- 10h30 : messe de lancement au Séminaire des Barbelés
- 11h30 : visite du Séminaire
- 12h30 : pique-nique à la Visitation
- 13h30 : départ vers l'église Saint-Pierre

Les chemins empruntés sont piétonnisés.

11h : messe célébrée par Mgr Philippe Christory, évêque de Chartres, à la cathédrale

Regroupement :

- **14h30 : église Saint-Pierre** – méditation du chapelet
- 15h15 : départ de la procession vers la cathédrale à travers la ville
- **16h30 : arrivée à la cathédrale** – vêpres solennelles et salut au Saint-Sacrement
- 17h15 : verre de l'amitié sur le parvis et découverte du parcours jubilaire.

Route nord : trains pour que les chauffeurs puissent rejoindre Jouy et reprendre leur voiture

Route sud : des chartrains accompagnent les chauffeurs au Séminaire des Barbelés

millenaire.crypte@diocesechartres.fr – 07 44 47 83 10

ABSENCE

Le Père Jeannot sera absent du 08 juillet au 20 août 2024 pour raison de congé au Mali.

DENIER DE L'ÉGLISE

L'Église a besoin de vous pour continuer à exister, à être missionnaire. Je contribue à la prise en charge de l'Église en faisant un chèque à l'ordre de ASSOCIATION DIOCESAINE de CHARTRES. Un reçu fiscal de 66% vous sera envoyé. Merci

Vous pouvez effectuer le Denier de l'Église en ligne : <https://denier.diocese-chartres.com/?etape=1>

MESSE DE RENTREE PAROISSIALE

Dimanche 6 octobre à 10h30

Repas partagé tiré du sac dans la salle paroissiale de La Loupe

15h30 Concert de violoncelle de Ladislav Szathmary dans l'église de La Loupe

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DES SERVANTS DE MESSE

Partons à la découverte de Saint Louis-Marie Grignon de Monfort, le Puy du Fou et la vie monastique à l'Abbaye de Solesmes.

Ce pèlerinage s'adresse aux jeunes qui sont au service de la messe (enfants de chœur) et de l'assemblée (servantes de l'assemblée).

Nous accueillons les enfants à partir du CE2 (8 ans) jusqu'aux lycéens.

Dates : du mardi 22 au jeudi 24 octobre 2024. Voyage en car.

PROGRAMME DES MESSES

Programme de messes de l'été disponible sur le site de la paroisse et sur messe infos.

Site de la paroisse : <https://paroissesaintlaumer.com/>

Permanence paroissiale
Mardi de 9h30 à 12h
Samedi de 10h00 à 12h
18 rue de l'Église
28240 La Loupe
Tél : 0237 81 1011

Permanence paroissiale
Vendredi de 10h à 12h
Samedi de 10h à 12h
2 rue Périer
28250 Senonches
Tél : 0237 37 7645

Permanence paroissiale
Jeudi de 10h à 12h
Samedi de 10h à 12h
3 Place Saint Simon
28340 La Ferté Vidame
Tél : 0237 37 6312